**L’euro numérique de détail : le malentendu**

***Hervé SITRUK, Président-Fondateur, FRANCE PAYMENTS FORUM***

Lors du PAY TECH DAY organisé par FRANCE PAYMENTS FORUM le 26 juin dernier, Denis Beau, Premier Sous-Gouverneur de la Banque de France, a déclaré : “*L'objectif du projet euro numérique, c'est d'avoir un billet numérique pour le monde digital. Ce n’est pas de faire en sorte qu'il chasse la monnaie privée du monde retail*.” Et il ajoutait : “*Je sais très bien qu'il y a un malentendu sur le sujet*”.

S’il y a malentendu, nous nous devons de le clarifier. Et cela conduira nécessairement les uns et les autres à clarifier leurs positions.

En effet, jusqu’à présent, l’euro numérique est présenté par les Banques centrales de l’Eurosystème, et notamment par la BCE et la Banque de France, comme la *killer application* des cryptoactifs et stablecoins libellés en dollars.

Ainsi, Denis Beau déclarait-il :“*Il est nécessaire d'avoir, dans l'offre de moyens de paiement, une monnaie publique avec comme soutien l’Eurosystème* ***et sa puissance financière potentiellement illimitée,*** *face à une menace (je caricature un peu, mais on voit bien, avec les stablecoins en dollar, la menace se préciser) un risque de développement et de privatisation au bénéfice d'acteurs non européens, avec un actif de règlement dénommé dans une autre monnaie que l'euro pour régler une part très importante des transactions*.”

Et il ajoutait : “*Donc, l’objectif de l’Eurosystème, depuis le début est vraiment de donner un point d'appui public aux acteurs privés européens pour qu'ils puissent d'autant plus développer leurs solutions privées.*”

Cette réponse faisait probablement écho à celle de plusieurs Directeurs généraux de banques françaises, mais aussi européennes, pour qui l’euro numérique (donc de détail) serait la *killer application* des applications bancaires de paiement.

Bien sûr, tous admettent qu’il y a un réel enjeu de souveraineté, mais tous considèrent que les banques sont à même de fournir une solution européenne pour répondre à cet enjeu de souveraineté européenne des paiements.

Ainsi, le président du Credit Mutuel, Daniel Baal, a-t-il récemment affirmé partager l'objectif de la BCE de permettre aux citoyens européens de payer partout en euro, tout en remettant en question la « plus-value » de l'euro numérique et en le qualifiant même de « dangereux ».

Ainsi, Slawomir Krupa, Directeur général de la Société Générale et président de la Fédération Bancaire Européenne (FBE) a-t-il déclaré, au nom des banques commerciales européennes, qu’il reconnaissait que cette question de souveraineté était sérieuse et première mais, il ajoutait rechercher avec toute la FBE une approche pragmatique et collaborative, non imposée par le haut, sur l’euro numérique.

Enfin, les Associations européennes du Secteur du Crédit (ECSA) ont déclaré dernièrement par un communiqué commun que l’accord d’interopérabilité entre Wero et l’alliance EuroPA constituait une réponse privée à cette question de Souveraineté.

Les banques centrales de l’Eurosystème ne semblent donc pas avoir convaincu les banques commerciales, ni d’ailleurs les consommateurs ou les commerçants, voire les offreurs de solutions privées. Elles n’ont pas non plus convaincu les colégislateurs européens qui sont très sensibles à la question de la Souveraineté mais sont très divisés, et inquiets de la répercussion éventuelle de cette solution d’euro numérique de détail sur l’économie bancaire et financière européenne.

Cette convergence des oppositions, même partielle, vient-elle d’un malentendu ?

On pourrait le croire, car à l’initiative de la Banque de France, la BCE et l’Eurosystème sont arrivés à créer un consensus au moins partiel sur le lancement d’un euro numérique de gros pour le règlement de transactions sur actifs numériques et de certaines transactions internationales de gros montants.

Le consensus serait d’ailleurs complet avec une double patte, titres et cash, en full DLT, ce que recommande la Banque de France, contrairement à ses consœurs allemande et italienne. Le communiqué publié par la BCE le 1er juillet apparait très ambiguë sur ce sujet. La rentrée devrait permettre d’aboutir à une clarification entre Banques centrales. Déjà, le « market workshop » organisé par la Banque de France le 21 juillet devrait permettre d’apporter certaines clarifications.

Et s’il y a consensus sur l’euro numérique de gros, c’est pour trois raisons :

* D’abord, il n’y a pas en la matière de conflit avec une quelconque application bancaire de paiement de gros. Comme l’a rappelé Denis Beau, “*Il se trouve, pour de bonnes raisons de sécurité et de liquidité, que les intermédiaires financiers considérant leur intérêt respectif (et dans l'intérêt de la stabilité du système dans son ensemble), ont choisi pour l'essentiel de régler en monnaie de banque centrale*.”
* Ensuite, cette solution va permettre aux banques de disposer d’une position unique de trésorerie en monnaie centrale, donc avec diverses formes de monnaie centrale mais fongibles, pour toutes les transactions financières et interbancaires.
* Enfin, cette solution va favoriser la tokenisation des actifs financiers, ce qui correspond à la fois au souhait des acteurs du marché et des autorités publiques, y compris des banques centrales. Elle apparaît donc comme un booster du marché financier numérique.

S’il y a donc consensus sur l’euro numérique de gros, ou à tout le moins, un début de consensus et un chemin pour y arriver, il doit donc également exister un chemin vers le consensus sur l’euro numérique de détail.

Alors qu’en est-il pour l’euro numérique de détail ?

Là où, à notre avis, il y a consensus, c’est sur la nécessité de garder à la fois une monnaie publique et une monnaie privée comme c’est le cas aujourd’hui. L’euro numérique de détail est incontournable à moyen et long terme : on se doit d’éviter une “cashless society” et on ne peut en rester pour la monnaie fiduciaire éternellement sur les seuls instruments papier et métal, qui sont de vieilles solutions.

Là où il y a consensus, c’est sur la menace internationale. Le constat est fait par tous, et le banquier central européen dispose des moyens opérationnels d’agir contre les prédateurs internationaux. Il faut aussi un cadre réglementaire clair, et un partage documenté sur le rôle des acteurs publics et privés dans le paysage futur des paiements européens, le livre blanc européen que le Trésor français appelle de ses voeux.

Là où il y a consensus, c’est qu’il faut une coopération renforcée entre Pouvoirs publics, et notamment banques centrales, et acteurs privés, notamment banques commerciales. Denis Beau ne déclarait-il pas : “*Notre objectif, c'est que dans le monde de demain où l'économie digitale jouera un rôle croissant, ce mix entre monnaie publique et monnaie privée continue à exister, qu'il permette à chacun d'exercer sa liberté de choix, en particulier dans le monde retail.*”

Là où il y a malentendu, c’est dans une triple erreur des banques centrales : une erreur de solution au problème et une erreur de momentum, d’abord, mais qui se sont révélées payantes, mais également, une mise en opposition d’une solution banque centrale avec les solutions du marché, qui elle devrait être évitée.

L’erreur de solution au problème, c’est l’absence d’apport applicatif et technique majeur.

En n’apportant ni nouveau service, ni nouvelle technologie, l’Eurosystème ne ferait que reproduire ce qui existe déjà, avec en plus, le soutien du cours légal de l’euro. Donc, une solution qui se substituerait de facto très rapidement à l’existant.

En ne recourant pas notamment aux apports des DLT tant pour bénéficier des smart contracts pour certains achats, y compris du quotidien (et nous indiquerons prochainement de nombreux exemples, qui n’ont pas leur place ici), que pour leurs apports pour la lutte contre la fraude, l’Eurosystème se prive des moyens de dynamiser le secteur des paiements numériques et de garder à l’Europe son leadership dans l’innovation dans les paiements. Le choix d’un recours aux DLT par son audace assurerait un vrai grand succès pour l’euro numérique de détail comme le fut le passage à la carte à puce.

Un euro numérique de détail full DLT serait la killer application des stablecoins en dollar.

Mais cela demande réflexion et expérimentation. Et cela exige d’éviter la précipitation vers des solutions techniques révolues et pour éviter que l’euro numérique de détail ne devienne la killer application des systèmes de paiement européens en cours de développement comme Wero ou comme pourrait l’être, après le déploiement de Wero, un scheme carte de paiement européen.

L’argument avancé pour le refus du recours à cette solution fondée sur les DLT a été qu’il apparaissait aux banquiers centraux que les conditions techniques de sécurité, de résilience et de volumes n’étaient pas encore effectives, ce que contestent les tenants des DLT. D’autant que sur l’euro numérique de gros, les expérimentations ont montré que les solutions DLT étaient résilientes et efficaces, et que, par ailleurs, dans le commerce de détail, l’adoption des DLT au plan international, y compris par le grand commerce international en ligne, se développe très rapidement. Dès lors, il apparait difficile aujourd’hui de contourner l’obstacle, et il faut y travailler très activement dès à présent, pour lever les doutes et apporter les réponses techniques nécessaires pour apaiser les craintes résiduelles.

L’erreur de momentum, c’est effectivement d’avoir proposé cette solution d’euro numérique de détail en parallèle des innombrables projets réglementaires qui imposent une charge considérable de conformité aux acteurs du marché et en parallèle des tentatives de créer des solutions européennes dans les paiements.

Cette erreur de momentum n’est pas fortuite : d’abord, ces solutions européennes ne sont nées que sous la double menace (a) des solutions internationales qui mettent en cause la souveraineté européenne et conduisent à détourner la valeur ajoutée européenne vers l’étranger, essentiellement nord-américain, et (b) de celle de la BCE, qui cherche à remédier à l’absence de solutions paneuropéennes. Et le passé a déjà conduit les banquiers centraux (en réaction au projet Libra de Facebook en 2019), sous l’impulsion initiale des pouvoirs politiques, dont Bruno Le Maire, alors ministre de l'Économie et des Finances (à un moment où la France assurait la présidence des pays du G7) à considérer qu’ils étaient le meilleur rempart contre les initiatives privées visant à créer des seigneuries monétaires privées et internationales, et qu’en matière de solutions européennes, les banques commerciales n’avaient pas apporté de solution concrète.

Ainsi, avec leur proposition de MNBC de détail les banquiers centraux ont répondu à cette attente des Pouvoirs publics français et européens et, semble-t-il, provoqué une réaction positive : une sorte de vaccin contre l’insuffisance des réponses espérées au plan européen, qui s’est traduit notamment par le projet d’interopérabilité entre Wero et EuroPA. Et en ce sens, ils ont parfaitement réussi. Il faut certes encore assurer le succès du déploiement de ces solutions et aboutir sur l’interopérabilité envisagée, leur apporter tout l’appui nécessaire, et étendre probablement cette dynamique à la carte bancaire, voire à la compensation européenne. Mais, déjà, cette proposition s’est révélée indirectement payante.

Cependant, il est probable que cela ne suffira pas à faire abandonner aux banquiers centraux leur projet d’euro numérique, qui a aussi d’autres ambitions. Il faudrait alors encore éviter les deux erreurs signalées plus haut, sur la solution et sur le momentum, et rechercher également un consensus, et donc éviter un passage en force qui serait nuisible à l’euro lui-même au plan international, et à l’unité du marché européen.

Il faut aussi éviter d’attiser les susceptibilités. Ainsi, les dernières interventions de Christine Lagarde, Présidente de la BCE, positionnent l’euro numérique par rapport aux autres instruments de paiement digitaux en monnaie scripturale européens. Lors de son audition du 23 juin par le Comité ECON du Parlement européen, elle a en effet déclaré :

« *the digital euro… is an instrument that can provide what no other instrument can provide for the European citizens. I will mention three of them :*

* *It is a free-of-charge, basic digital euro payment service.*
* *It is available for any digital payment in all euro area countries, which is not the case at the moment: digital means are not available to all European countries.*
* *It facilitates off-line payments, which very few payment systems offer.*

*So, if you consider these three features alone, they have no parallel and no competition*”.

Ce n’est pas en opposant l’euro numérique aux instruments scripturaux existants, et en opposant une offre gratuite par rapport aux offres du marché, que le malentendu sera levé. Surtout un euro numérique qui aurait pu voir le jour il y a 25 ans déjà, compte tenu du recours à une technologie de monnaie électronique (au sens de la Directive monnaie électronique) qui existe depuis fort longtemps, et dont les acteurs du marché disposent également et mettent en œuvre depuis longtemps.

Ainsi, le malentendu pourrait être levé, en évitant des déclarations inappropriées et le passage en force, et en recherchant le consensus.

Il faut donc bâtir un scénario consensuel, en s’inspirant de celui de Madrid de 1995 pour le passage à l’euro, avec deux phases bien distinctes : (a) l’introduction d’un euro numérique de gros full DLT qui pourrait advenir dès 2026, et (b) l’introduction d’un euro numérique de détail, également full DLT, quand les réponses aux conditions techniques de sécurité, de résilience et de volumes auront répondu aux craintes des banquiers centraux. Et cela, il faut y travailler très activement dès à présent.

Ce scénario pourrait être suggéré par la Banque de France à la BCE et à l’ensemble de l’Eurosystème, et on pourrait alors l’appeler “le scénario de Paris”. Il ouvrirait la voie au consensus recherché à long terme. Il resterait à convaincre certaines banques commerciales de l’apport des DLT pour un second rail de paiement de détail, mais le marché va progressivement faire avancer les réflexions des uns et des autres.

Ainsi, nous partageons totalement la conclusion de la Banque de France, à savoir que “*nous avons, en Europe, tous les atouts pour façonner un système de paiement à la fois innovant, sûr et souverain !”*

Et cela est vrai aussi en matière de cryptoactifs et de stablecoins.

Et c’est ce que nous avons voulu montrer lors du 3ème PAY TECH DAY du 26 juin dernier de FRANCE PAYMENTS FORUM. Nous sommes aussi convaincus, comme la Banque de France, que MiCA a apporté une sécurité juridique au développement d’un grand marché européen des cryptopaiements, même si certaines révisions sont nécessaires pour que cette sécurité ne se paie pas de la mort du marché européen des cryptoactifs, et pour favoriser le développement de stablecoins en euros comme certaines banques nationales et internationales l’envisagent, et pour faire de l’Europe un grand hub international en ce domaine et consolider l’attractivité de l’euro et le financement de l’économie européenne. Et pour éviter d’éventuels risques pour la politique monétaire européenne.

Mais, en poursuivant un discours agressif sur ces sujets, en développant un argumentaire virulent contre les stablecoins, y compris libellés en euros, qui sont encore une part infime des paiements, en souhaitant un règlement MiCA 2 pour mettre l’euro numérique au centre de la stratégie européenne sur le marché des cryptoactifs, en ne proposant qu’une solution du passé pour régler un problème d’avenir, la BCE ne permet pas de clarifier le débat. Les dernières déclarations de Christine Lagarde au Parlement européen sont fortes mais sources de confusion en ce domaine. A l’inverse, Piero Cipollone avait déclaré le 15 mai dernier, qu’à son avis personnel, des stablecoins libellés en euros seraient une bonne chose pour l’économie européenne.

Comme l’a déclaré un représentant français élu au Parlement européen, Gilles Boyer, « *C’est un dossier très passionnel dans ce Parlement, avec beaucoup d’espoirs et aussi beaucoup de craintes, qui sont peut-être tous deux exagérés* ». Il faut donc éviter des discours alarmistes pour emporter une décision, qui aurait deux risques :

* Arriver après la bataille, sans rien apporter en plus,
* Être non consensuelle, et donc pouvant se solder par un échec, qui serait, in fine, celui de l’euro.

C’est pourquoi nous fondons beaucoup d’espoir sur le lancement rapide, dès 2026, d’un euro de gros tokenisé, une CBDC wholesale, qui est déjà consensuel, et doit être “full DLT”, et sur la proposition de la BRI, reprise par l’Eurosystème, notamment par Piero Cipollone, et résumée comme suit par Denis Beau, de “*création d’un shared ledger européen pour traiter les transactions financières de tout le continent*”.

Je sais que la Banque de France partage notre volonté d’assurer le développement, d’un grand marché européen des paiements et de le construire en synergie avec les acteurs privés du marché. Je sais qu’elle cherche à faire avancer la réflexion pour éviter tout retard technologique européen en matière de monnaie. Je sais que le débat sur les stablecoins doit avoir lieu, mais il doit l’être de façon apaisée, comme je l’ai indiqué dans un précédent article dans l’AGEFI.

Comme nous le faisons pour les solutions en cours de déploiement au niveau européen, et Wero au premier rang, nous sommes prêts à FRANCE PAYMENTS FORUM à nous mobiliser pour accompagner la Banque de France, mais aussi la BCE et tout l’Eurosystème, sur ce chemin qui contribuera à moyen terme à consolider la souveraineté européenne dans les paiements. Les solutions européennes en cours de déploiement, comme Wero, vont chercher à créer un premier rempart au niveau paneuropéen, en complément de solutions nationales bien installées, comme le paiement par carte CB en France. L’euro numérique viendra au moment opportun apporter sa pierre à l’édifice, mais également à la rénovation de la monnaie centrale, et au développement d’un grand marché européen des cryptoactifs, des stablecoins libellés en euros, et des paiements numériques, dans le respect du rôle de chacun. C’est cette synergie qu’il faut reconstruire qui constituera un môle face aux ambitions des solutions non européennes dans les paiements et un point d’appui pour un nouvel élan européen que le Gouverneur de la Banque de France, François Villeroy de Galhau, a appelé de ses vœux lors des Rencontres économiques d’Aix-en-Provence, en soulignant qu’ «*il est essentiel que l’Europe préserve sa souveraineté monétaire, avec un euro numérique et une stratégie européenne des paiements ».*